

Quand et comment obtenir mon PASS'Région jeunes ?

Je n'ai pas encore de PASS'Région jeunes

- > **Je commande ma carte sur l'appli mobile PASS'Région jeunes ou en ligne**, en indiquant le nom de mon établissement et ma filière

> à partir du 03/06/2026 et dès que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2026/2027.

- > **Je dois télécharger une photo** et définir **le code d'utilisation** de ma carte qui me sera demandé par les partenaires lors de l'utilisation de mes avantages.

- > A l'issue de ma commande, je dois **activer mon compte** en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu.

- > **Si j'ai moins de 15 ans**, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.

- > **Si je suis lycéen et que mon lycée de secteur est hors région Auvergne-Rhône-Alpes**, je coche la case « J'étudie dans un lycée public hors Auvergne-Rhône-Alpes ». Je dois fournir un certificat de scolarité pour l'année 2026/2027.



J'ai déjà un PASS'Région jeunes

- > **Mon établissement s'occupe de tout :**

il revalide mes droits au PASS'Région jeunes pour l'année 2026/2027 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.

Le code d'utilisation de ma carte est inchangé par rapport à l'année dernière.



- > **Si je suis lycéen et que mon lycée de secteur est hors région Auvergne-Rhône-Alpes**, je me connecte à **mon compte sur l'appli mobile PASS'Région jeunes ou en ligne** pour télécharger mon certificat de scolarité pour l'année 2026/2027.

Mon compte

Je me connecte sur auvergneregionjeunes.fr/passregionjeunes ou sur l'appli **PASS'Région jeunes** pour accéder à tous mes services !

Consulter mes avantages

En consultant mes avantages dans mon compte, je peux savoir combien il me reste pour chaque avantage auquel j'ai droit et ce qu'ils me permettent de faire.

Découvrir les Bons Plans



Tout au long de l'année, je profite de bons plans proposés par les **partenaires du PASS'Région jeunes**.

Les bons plans sont disponibles dans mon compte. Ils peuvent donner droit à des entrées gratuites, des réductions, des promotions, des tarifs préférentiels, des invitations à un événement particulier, des visites accompagnées sur site, des animations spécifiques, des propositions de stages, des formations « découverte », des goodies et objets publicitaires de la structure ou de l'événement proposé, etc...

Comment trouver les partenaires ?



Un cinéma partenaire proche de chez moi ?
L'adresse de mon auto-école ?

Je peux géolocaliser les partenaires en ligne en utilisant les filtres de recherche (département, commune, type de partenaire, ...).

Un problème ?

J'ai oublié mon code d'utilisation

En cas d'oubli du code d'utilisation de ma carte, je me rends dans **mon compte** afin d'en définir un nouveau.

> Si je change de carte (à la suite du vol, de la perte, de la défectuosité de ma carte ou à la suite d'un changement d'établissement), je n'ai pas besoin de définir un code d'utilisation pour ma nouvelle carte : le code de ma précédente carte reste valide.

Perte, vol ou carte HS

J'ai perdu ma carte, on me l'a volée ou elle ne fonctionne plus :

- > Je me rends dans **mon compte** afin de la déclarer perdue/volée/HS.
- > Je **vérifie bien mon adresse postale** et je la corrige si elle n'est pas à jour.
- > Une **nouvelle carte** me sera expédiée.
5€ seront prélevés sur l'un des avantages pour participer aux frais de refabrication de la carte. Le code d'utilisation de ma nouvelle carte est le même que celui de ma carte précédente.

Pour toute difficulté, je consulte la **FAQ** dans **mon compte**.

Je peux aussi contacter l'**assistance technique du PASS'Région jeunes** au **04 86 27 98 50** (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 9h à 18h)